SYNDICAT DE COPROPRIETE
LES JARDINS DU HAVRE
431-25 RUE DES MOUETTES
QUÉBEC, QUÉBEC G1E 7G1

À TOUS LES COPROPRIÉTAIRES

TRÈS IMPORTANT

Madame, Monsieur,

Vous trouverez avec cet envoi tous les documents relatifs à notre prochaine assemblée annuelle.

Votre participation s'est avérée très nombreuse lors des deux dernières assemblées annuelles. Nous espérons que vous continuerez cette pratique et que nous vous retrouverons en grand nombre le 16 octobre prochain.

En effet, si vous ne pouvez assister à l'assemblée, veuillez, s'il vous plaît, remettre une procuration signée à un autre copropriétaire dont vous êtes assuré de sa présence à l'assemblée, ou à un membre du conseil d'administration, afin que le quorum soit atteint et que l'assemblée ne soit pas remise.

De plus, nous apprécierions que vous respectiez les consignes suivantes :

1) **VEUILLEZ ARRIVER TÔT S.V.P.**

De préférence, veuillez-vous présenter dès 18h30 car, à votre arrivée, nous allons immédiatement compiler votre quote-part de vote et celles des procurateurs le cas échéant et, dès que nous aurons atteint le quorum requis, nous nous engageons à débuter l'assemblée sans tarder, soit à 19h00.

2) **VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT.**

Veuillez lire attentivement les documents qui vous sont remis aujourd'hui, plus particulièrement les états financiers pour l'exercice 2011-2012 ainsi que le rapport des administrateurs et les prévisions budgétaires pour l'exercice 2012-2013.

À l'aide du formulaire «Demande d'ajouts de questions à l'ordre du jour», faites-nous parvenir toutes vos questions par écrit dans l'une des boîtes du syndicat de la Copropriété d'ici le 5 octobre 2012 inclusivement.

Nous aurons alors tout le temps nécessaire pour faire les vérifications qui s'imposeront, trouver les documents pertinents et répondre adéquatement à vos questions, sans perdre du temps à consulter une tonne de documents et rapports d'assemblée du conseil d'administration, et ce pendant le déroulement de l'assemblée.

Il en est de même pour toutes vos autres questions concernant l'administration et les décisions prises en cours de mandat par le conseil d'administration.

NOTEZ BIEN : aucun autre ajout à l'ordre du jour ne sera accepté sauf ceux soumis par écrit au plus tard le 5 octobre prochain.

3) **ÉLECTION**

Tous ceux et celles qui voudraient occuper un poste au sein du conseil d'administration peuvent présenter leur candidature en vue d'une élection lors de l'assemblée.

Nous comptons donc sur votre présence le 16 octobre prochain et nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Le conseil d'administration du syndicat
de la copropriété Les Jardins du Havre,

par :

Alain Tremblay
Président

Québec, le 25 septembre 2012